

■ **Fondation en faveur du personnel de l'atelier d'architecture Vuilleumier et Salus**, à La Chaux-de-Fonds (FOSC du 19.07.2002, p. 15). La fondation est dissoute de plein droit. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 2012 du 20.08.2003
(01144394 / CH-645.0.201.072-1)